

Communiqué de presse – Mouvement citoyen Tous Migrants – 24/05/2017

Face aux reconduites expéditives à la frontière de migrants, au mépris du droit d’asile, et à l’hypocrisie de l’Etat dans la gestion de la question migratoire, le mouvement citoyen Tous Migrants appelle le Président Macron, élu depuis deux semaines, à tenir ses engagements en matière de droit d’asile et de solidarité européenne.

Tous Migrants demande de toute urgence une rencontre avec le Procureur de la République pour obtenir ses explications sur ces agissements illégaux des forces de l’ordre qui nous indiquent agir sur ses ordres.

Une réflexion urgente est lancée au sein du mouvement pour définir la forme pacifique la plus adaptée de solidarité inconditionnelle envers les migrants qui souhaitent demander l’asile en France.

RESUME DES FAITS : Hier en début d’après-midi, plusieurs migrants et un travailleur social dans l’exercice de sa fonction ont été arrêtés à la gare SNCF de Briançon, transférés à la police de l’air et des frontières (PAF) de Montgenèvre, où les ont rejoints une cinquantaine de citoyens pour leur signifier leur soutien. Après plusieurs heures de garde à vue, le travailleur social a été remis en liberté vers 20 h après un « rappel à la loi »... Quelques minutes plus tard, les citoyens ont assisté impuissants au renvoi forcé des étrangers en Italie par les forces de l’ordre françaises, en dépit de leur droit à demander l’asile. Ce départ a donné lieu à un comportement terrifiant du conducteur d’un véhicule de police qui a foncé sur la voie de gauche vers l’Italie, alors que quelques personnes s’étaient placées sur la chaussée. L’une d’elle a été heurtée.

Cet événement dénote un durcissement des instructions du Préfet des Hautes-Alpes et du Procureur de la République. Elle met aussi au jour la grande hypocrisie du système public de prise en charge des migrants. Face à cette situation, le mouvement citoyen Tous migrants :

1/ s’érige contre l’inégalité de traitement entre migrants, et le non respect des textes juridiques de droit à l’asile par les instances compétentes : L’événement d’hier illustre la distinction entre les « bons » migrants de CAO, qui peuvent entrer dans un processus administratif parce qu’ils viennent de Calais ou Paris (mais sont par ailleurs exposés au « dublinage » et renvoi en Italie ou ailleurs en Europe, un autre sujet) et ceux qui arrivent par leurs propres moyens à travers la montagne, au péril de leur vie, et à qui on nie le droit de demander l’asile en les reconduisant expéditivement en Italie sans leur signifier leurs droits et les laisser déposer leurs demandes

2/ rappelle à cette occasion l’importance d’adopter une approche citoyenne non-violente, déterminée par rapport à nos combats mais pacifiste dans sa méthode. De ce point de vue, le mouvement citoyen Tous Migrants ne saurait s’associer aux débordements ou provocations de certains militants, même si nous nous retrouvons sur la cause. Les citoyens doivent continuer à se mobiliser pacifiquement pour veiller au respect des droits humains fondamentaux, en particulier du droit d’asile qui découle principalement du préambule de notre Constitution et de la convention de Genève sur les réfugiés de 1951

3/ exhorte le président Macron à faire preuve de cohérence en concrétisant les engagements qu’il a pris lors de la campagne électorale, en matière de politique d’accueil mais aussi de soutien à une Union européenne plus harmonieuse. Ces engagements ne sont pas compatibles avec les libertés que s’octroient les forces de l’ordre, verbales et physiques, pour appliquer des instructions qui de surcroît sont illégales (un migrant a le droit de déposer une demande d’asile en préfecture, sans préjuger de la suite de la procédure – on ne peut l’en empêcher par

une obstruction physique à sa démarche et sa reconduction sous escorte). Même si l'incident ne se situait pas dans le cas précis de dublinage, il touche à un problème commun avec le combat actuellement mené contre le dublinage (voir appel d'Embrun joint) : les agissements actuels ne sont pas conformes au souci affiché de solidarité européenne : reconduire des personnes dans un pays, l'Italie, déjà submergé par l'afflux de réfugiés est d'autant moins compréhensible dans le contexte du programme du président Macron nouvellement élu, qui a fait de la relance de l'esprit européen un de ses fers de lance.

4/ demande de toute urgence une rencontre avec le Procureur de la République pour obtenir ses explications sur :

- la conduite illégale de la PAF vis-à-vis des migrants qui passent la frontière pour demander asile en France,
- les mesures prises ou potentielles envers toute personne, quel que soit son statut, pouvant leur apporter une aide en toute humanité,
- le comportement grave et dangereux de certains éléments de la police des frontières dont nous avons été témoin.

Une réflexion urgente est lancée au sein du mouvement pour définir la forme pacifique la plus adaptée de solidarité inconditionnelle envers les migrants qui souhaitent demander l'asile en France.

Cette réflexion et cette mobilisation s'intégreront au cadre plus vaste des initiatives que nous allons amplifier au plan alpin, national et international avec les autres membres de l'inter collectif alpin, à la suite de l'Appel d'Embrun lancé le 18 mai dernier.

Contacts presse : tousmigrants@gmail.com

Michel Rousseau 06.80.60.43.50

Marie Dorléans 06.64.72.95.60

PJ : Appel d'Embrun

PJ : Extraits du programme d'E. Macron